

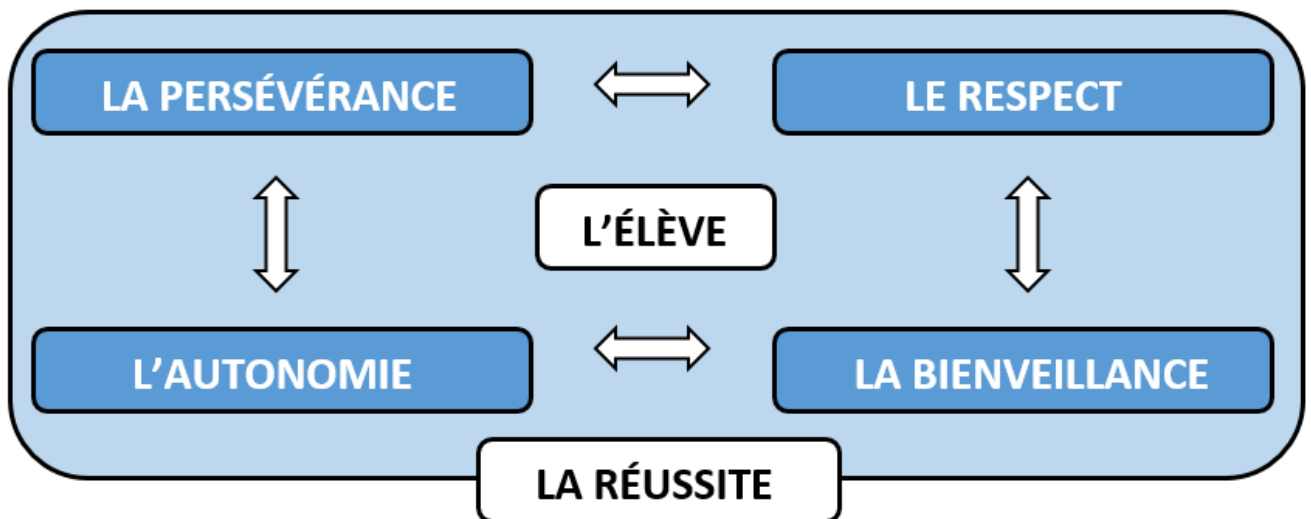
Le code de vie

un référentiel éducatif ...un facilitateur du « vivre ensemble » ...
une responsabilité éducative pour veiller au maintien d'un milieu sain et sécuritaire

Afin de vivre en harmonie au sein de l'école, d'y retrouver un milieu sain et sécuritaire ainsi qu'un climat propice aux apprentissages l'élève a la responsabilité de respecter le code de vie de l'école. Chaque élève a le droit de recevoir une éducation de qualité et doit pouvoir bénéficier des conditions nécessaires à son développement. Ce droit à l'instruction comporte une pleine participation au processus d'apprentissage.

Les valeurs de l'école

À la suite d'une consultation auprès de l'équipe-école, du conseil des élèves et des parents membres du Conseil d'établissement, le code de vie de l'école secondaire Dalbé-Viau s'inspire des grandes valeurs suivantes :



Notre CODE DE VIE

Le code de vie s'applique dans toutes les activités et les lieux de l'école (salles de classes, corridors, bibliothèque, gymnase, cafétéria, etc.) ainsi que dans le transport scolaire et lors des activités parascolaires.

Tous les membres du personnel sont responsables de l'application du code de vie tant dans la classe qu'à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

Autonomie et persévérance

Je m'engage dans ma réussite tout au long de l'année

Croire en ses forces, se mobiliser, s'engager et se donner des moyens afin d'atteindre son but.

Comportements attendus :

- Je suis présent et à l'heure;
- Je fais le travail demandé en respectant l'échéancier;
- J'utilise les ressources mises à ma disposition pour ma réussite scolaire;
- J'apporte en classe uniquement le matériel requis;
- Je me présente à l'école dans un état propice à mes apprentissages;
- J'ai une attitude positive et je donne le meilleur de moi-même.

Ainsi j'apprends à :

- être ponctuel;
- respecter des échéanciers;
- gérer mon temps;
- établir des priorités;
- acquérir des connaissances.

Ainsi je développe :

- mes compétences;
- mon estime personnelle;
- mon sentiment d'appartenance;
- mon sens des responsabilités;
- des valeurs reliées à un mode de vie.

Respect

Je respecte mon environnement. J'adhère aux règles de convenance et de savoir vivre.

Sentiment qui porte à traiter quelqu'un ou quelque chose avec égard, estime et considération.

Comportements attendus :

- Je garde les lieux, les mobiliers propres et dans l'état dans lesquels ils se trouvent;
- J'utilise adéquatement les objets en fonction de leur utilité dans les lieux appropriés; (voir utilisation du cellulaire et des écouteurs)
- Je porte l'uniforme de Dalbé-Viau;
- Je porte des vêtements qui répondent à des critères de décence, d'hygiène et de propreté.

Ainsi j'apprends à :

- reconnaître la valeur des choses;
- développer la notion de collectivité et du bien partagé;
- respecter le matériel et les lieux selon leur fonction;
- me vêtir convenablement en respectant le code vestimentaire de l'école.

Ainsi je développe :

- des comportements qui préservent la qualité de l'environnement;
- la création d'un milieu agréable et accueillant;
- des capacités à respecter le matériel fourni par l'école;
- un sentiment d'appartenance.

Bienveillance

Je respecte les autres en paroles et en gestes.

Comportements attendus :

- Je respecte autrui;
- Je m'exprime avec calme, courtoisie et je suis à l'écoute de l'autre;
- Je règle mes conflits par la communication et au besoin, je demande l'aide d'un adulte;
- Lors des déplacements, je suis calme et je parle à voix basse.

Ainsi j'apprends à :

- développer des relations interpersonnelles adéquates;
- exprimer mes émotions et mes opinions de façon polie et pacifique, selon les différents contextes ;
- créer un milieu de vie agréable et sécuritaire.

Ainsi je développe :

- mon ouverture et mon intérêt envers les autres ;
- des comportements favorables à un échange constructif.

L'utilisation du cellulaire et des écouteurs

Nous vous rappelons que chaque utilisateur doit agir en conformité avec la politique d'utilisation de la CSMB

Comportements attendus

Je peux utiliser mon cellulaire et mes écouteurs dans tous les lieux de l'école à l'exception des salles de classe où l'utilisation est interdite à moins d'avis contraire de l'adulte responsable.

Avant d'entrer en classe

Je mets mon cellulaire en mode silencieux.

Je **range** mon cellulaire et mes écouteurs.

En classe

Lorsque l'utilisation du cellulaire est autorisée : je respecte les consignes données par l'adulte.

Lors d'une utilisation non autorisée : l'adulte responsable peut me demander de déposer mon cellulaire et/ou mes écouteurs sur son bureau. **Je dois lui remettre.** L'adulte responsable se réserve le droit de l'apporter à la direction. **Lorsque je sors de la classe, pendant le cours,** je suis dans l'obligation de remettre mon cellulaire à mon enseignant s'il me le demande.

*Dans le respect du droit à l'image de chacun, il est strictement INTERDIT DE DIFFUSER l'image d'une personne sur Internet ou de quelques autres façons que ce soit, sans son consentement écrit. Le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions allant jusqu'à des poursuites en vertu du code civil.

** L'école n'assume aucune responsabilité pour la perte ou le vol du cellulaire ou des écouteurs.

Note : Les casiers sont prêtés aux élèves, ils demeurent la propriété de l'école et de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Les autorités scolaires peuvent en tout temps fouiller le casier pour en vérifier le contenu.